



DESTINATAIRES : Membres de la communauté universitaire
EXPÉDITRICE : Stéfanie Wheaton, Registrataire
DATE : le 9 février 2024
OBJET : **Changements au cycle de publication du Répertoire**

CONTEXTE

Dans le cadre de la réforme des sous-comités du Sénat, il fut proposé de faire la mise à jour du Répertoire deux fois par an, au lieu d'une seule fois.

Désormais, le Répertoire sera publié en février et en juillet.

PUBLICATION DE FÉVRIER

La publication de février devient la publication principale en vue de l'automne, ce qui permet de renseigner les personnes étudiantes sur l'offre de programmes et leur feuille de route avant de procéder avec l'inscription aux cours.

Ainsi, l'horaire de cours pour l'année qui suit peut être montée en fonction des changements approuvés à la carte des programmes et aux règlements universitaires.

Les dossiers finalisés dans les instances avant la fin janvier y seront inclus.

PUBLICATION DE JUILLET

La publication de juillet permet une mise à jour d'informations en vue de l'automne ***seulement pour les éléments qui n'ont pas d'impacts sur l'horaire de cours.***

Tous changements ayant un impact sur l'horaire pourront être affichés en juillet, en précisant qu'ils seront en vigueur à compter de l'automne de l'année suivante. Ceci permettra aux unités responsables d'en faire la promotion à l'avance.

Les types de changements permis au Répertoire lors de chacune des publications sont détaillés au tableau qui suit.

*****Exceptionnellement, en raison de la transition vers le nouveau cycle de publication du Répertoire, celle de juillet 2024 pourra se faire entièrement en fonction d'une mise en vigueur à l'automne 2024.*****



		DATE DE PUBLICATION		
		FÉVRIER	JUILLET	
		<i>En vigueur à l'automne de la même année calendaire</i>	<i>En vigueur à l'automne de la même année calendaire</i>	<i>En vigueur à l'automne de l'année calendaire subséquente</i>
TYPE DE CHANGEMENT <i>(ayant obtenu l'approbation de son instance finale)</i>	Création de programme	✓	X	✓
	Création de microprogramme	✓	X	✓
	Modification de programme qui impacte la feuille de route	✓	X	✓
	Modification de programme qui n'impacte pas la feuille de route	✓	✓	X
	Abolition de programme	✓	X	✓
	Suspension des admissions	✓	✓	X
	Condition d'admission	✓	X	✓
	Condition de promotion/maintien	✓	✓	X
	Création de cours	✓	X	✓
	Abolition de cours	✓	X	✓
	Modification de cours qui n'impacte pas l'horaire	✓	✓	X
	Modification de cours qui impacte l'horaire	✓	X	✓
	Changement à la banque OFG	✓	✓	X
	Règlement universitaire	✓	✓	X
Règlement particulier	✓	✓	X	